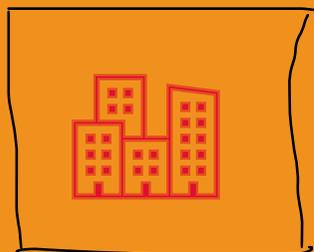


**Un engagement : respect du règlement et adhésion à l'accompagnement proposé.**

Plusieurs formules :

- Chambre ou appartement.
- Individuel ou partagé.
- Meublé et équipé.
- Cuisine et salle de bain, individuelles ou partagées ou service de restauration.
- Dans un même bâtiment ou dispersé dans la ville.

**Un hébergement,  
un cadre  
réglementaire**



Certaines résidences  
sécurisées :

Présence 7/7J  
24h/24h.



**Un accompagnement social  
individualisé**



Logement, vie quotidienne, démarches  
administratives, budget, emploi,  
parentalité, santé...

Une équipe de  
professionnels à vos côtés  
selon vos besoins :  
travailleurs sociaux,  
infirmiers, psychologues,  
veilleurs de nuit...

Possibilité de recevoir  
famille, enfants, amis,  
selon le règlement  
intérieur de  
l'établissement

Espaces collectifs selon  
les structures :  
buanderie, bibliothèque,  
salle multimédia, jardin...



**Participation financière :**

10% à 40% des ressources selon  
les structures et vos revenus.



**Proposition d'ateliers et actions collectives** en fonction  
des structures (cuisine, jardin partagé, activités sportives et  
culturelles, chantiers d'insertion...).



Animaux admis dans  
certaines structures.

Prise en charge  
temporaire

18 mois  
renouvelables